

**NUMERO 10**

**DECEMBRE 2005**

**Les bulletins municipaux et  
vos infos au jour le jour sont  
sur : [www.douvres.fr](http://www.douvres.fr)**

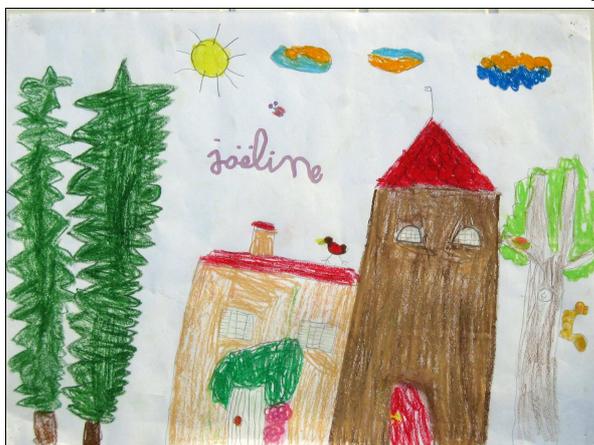
# DOUVRES INFORMATIONS

**DESSINE MOI DOUVRES**

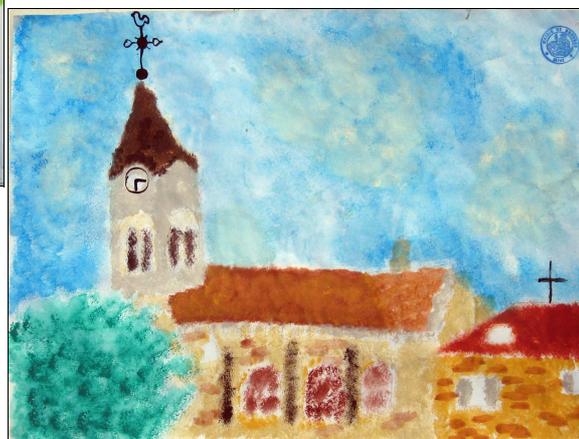
Édition 2005



Caroline

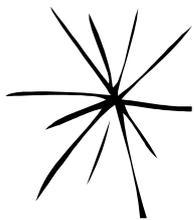


Joëline



Marine

**Nos enfants ont du talent !**



**A l'occasion des vœux.**



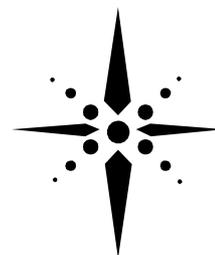
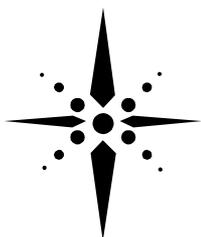
**L'équipe municipale aura le plaisir de vous**

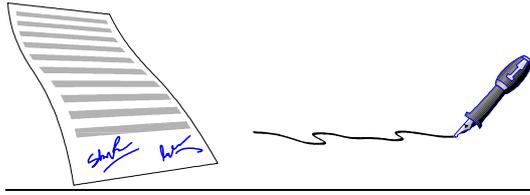
**recevoir à la salle des fêtes**

**autour d'un pot amical.**

**Dimanche 8 janvier à 18h**

**Nous comptons sur votre présence.**





## Le mot du Maire

L'année se termine : c'est traditionnellement, le temps des bilans...

La population du village continue à augmenter du fait de la construction sur les terrains encore disponibles... Contrairement à ce que colporte la médisance ordinaire, ce n'est pas la municipalité qui l'encourage. En effet, nous considérons que la croissance doit rester maîtrisée si l'on veut une intégration harmonieuse des Nouveaux Douvrais et la sauvegarde de l'âme du village. Mais nous ne pouvons pas empêcher celui qui possède un terrain constructible de le vendre à qui veut construire !

L'augmentation de la population entraînant celle du nombre d'enfants scolarisés, il a fallu prévoir l'aménagement d'une cinquième salle de classe. Ce qui fut réalisé dans l'ancien appartement situé au dessus de la mairie. La transformation a nécessité le dépôt d'un permis de construire, occasion d'échanges pas toujours faciles avec la commission de sécurité... Il apparaît que l'on est très près d'un seuil réglementaire en terme de capacité d'accueil du bâtiment au-delà duquel rien ne va plus... d'où l'inévitable obligation de revoir les conditions d'accueil de l'école (voir article spécifique ci-après).

L'école prend de plus en plus de place dans le bâtiment communal. Mais la mairie est de plus en plus à l'étroit, après avoir cédé tous les locaux possibles, y compris la petite salle de réunion du 1<sup>er</sup> et la bibliothèque. Il convient donc d'envisager de la faire migrer à moyen terme.

Aussi avons-nous saisi l'opportunité de la vente de l'ancienne laiterie, vaste bâtisse située sur la place du village, pour en faire l'acquisition. Dans un premier temps, c'est la bibliothèque qui va inaugurer la future nouvelle Maison Commune. La mairie suivra plus tard, en fonction des moyens financiers... et notamment des subventions que nous pourrions obtenir.

L'année écoulée a aussi été marquée par la réactivation d'une épicerie au village. C'était un souhait exprimé par beaucoup. Il a fallu acquérir une maison, la restaurer, l'équiper, et trouver un commerçant qui soit prêt à se lancer dans l'expérience. Ce n'est pas complètement simple, avec la proximité des hypermarchés, mais il doit y avoir un créneau possible... A nous tous de faire en sorte que ça dure.

La cantine/garderie périscolaire, sous la gestion de l'association « le Clos des P'tits Loups », a pris son régime de croisière, et l'enfouissement des réseaux a bien progressé (au prix de quelques pannes d'éclairage !).

L'année nouvelle devrait être mise à profit pour la poursuite des derniers projets engagés, comme la sécurisation de l'entrée ouest du village, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la mise en place d'une Zone Agricole Protégée.

Tout au long de l'année écoulée, les membres des associations du village et autres Douvrais ont, comme à l'habitude, beaucoup contribué au « bien vivre » à Douvres. Qu'ils en soient tous très vivement remerciés.

Et comme c'est la saison des vœux, je vous souhaite un Joyeux Noël et une nouvelle année heureuse...

L'équipe municipale et moi-même aurons le plaisir de vous recevoir autour d'un pot amical, le **dimanche 8 janvier à 18h à l'occasion des vœux**. Nous comptons sur votre présence.

Très amicalement à vous tous.

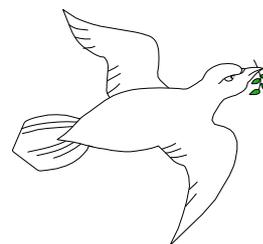
*Marie-Louise Dubois*

## **ANCIENS COMBATTANTS**



**11**

**NOVEMBRE 1918**



**11**

**NOVEMBRE 2005**

### **87 ans ont passés depuis l'armistice du 11 novembre**

Combien se souviennent de ce jour qui mettait fin à une guerre meurtrière qui devait être la dernière ?

Ils restent 6 poilus qui ont connu ce carnage qui a fait 1.400.000 morts et des milliers de blessés et orphelins. Qui restera après eux pour témoigner de cette époque ?

Les anciens combattants oeuvrent dans ce sens et font en sorte que ce souvenir perdure le plus longtemps possible .

Les descendants que nous sommes ,avons-nous conscience du sacrifice suprême de ceux dont le nom est gravé dans la pierre de nos monuments aux morts ?

C'est pour ceux-là que les anciens combattants transmettent le message du souvenir en associant un enfant de l'école pour déposer des fleurs afin d'honorer nos aînés disparus , et pour rappeler à la jeunesse actuelle que la liberté n'est pas un don du ciel , mais qu'elle se conquiert et que ce mot LIBERTE inscrit dans la devise de la République Française est un bien des plus fragiles et qu'il mérite la plus grande attention .

Anciens combattants ou non, oeuvrons dans le même sens pour que LIBERTE- EGALITE- FRATERNITE est une grande signification et amène une pierre à la construction de la PAIX.

# COMITE DES FETES DE DOUVRES

### *Pour un village qui vit...*

Le *comité des fêtes de Douvres*, c'est, depuis sa création officielle en 1978 (association loi 1901), un soutien financier aux anciens (via le CCAS), et aux jeunes (via le

Sou des Ecoles) de Douvres. Autre mission statutaire, il assure également l'entretien voire la rénovation des fours banaux du village.

Son financement provient exclusivement des manifestations qu'il organise, dont la plus ancienne, la plus connue, et la plus lourde, est sans conteste la Fête des fours aussi nommée Opération Galettes par certains.

En 2005, nous avons également monté une opération au profit des Restos du cœur, opération qui sera réitérée en 2006.

Au-delà des exigences de ses propres statuts, le *comité des fêtes de Douvres* apporte un soutien logistique aux associations locales et aux particuliers, par le prêt de certains de ses matériels (tables, bancs, barnums...). Une aide financière est également versée aux associations locales qui nous aident durant l'année.

Toutefois, constatant une dégradation progressive des matériels rendus, nous mettons en place cette année une règle de caution/location pour les particuliers.

C'est avec une équipe renforcée de deux nouvelles recrues, messieurs Denis Auffret et Patrick Lombard, que nous continuons. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Au nom du comité des fêtes, de madame Arlette Marin sa présidente, sincères meilleurs vœux pour l'année 2006 à venir.

Merci encore à toutes les personnes qui, au nom de leur association, ou à titre individuel, nous ont apportés leur concours et je vous renvoie au Calendrier des fêtes 2006 pour vous dire « à bientôt ».

Et rappelez-vous :

Le *comité des fêtes de Douvres*,

c'est **par** vous, **pour** vous,

et comme dirait Arlette : « Prenez soin du matériel ».

Jérôme Gassies

Vice-président du Comité des Fêtes de Douvres

## LIBRE EXPRESSION DES ASSOCIATIONS DE DOUVRES



Le succès de la première année de la cantine et de la garderie est allé bien au-delà de tout ce que les enquêtes préliminaires de sondage d'opinion auprès des parents pouvaient nous laisser entrevoir et l'achat d'un deuxième four s'est avéré nécessaire.

Cette année 46 enfants sont déjà inscrits avec une moyenne de 19 enfants par jour mangeant à midi et entre 4 et 5 enfants en moyenne restant à la garderie du matin et 6 à celle du soir. Trois instituteurs profitent chaque semaine de ce service.

Les enfants jouissent de locaux très gais et d'un grand espace vert agrémenté d'une maisonnette en bois dont l'acquisition a pu se faire suite aux ventes d'objets fabriqués par les enfants pour le marché de Noël lors d'un atelier dirigé par Mme. France Kermer.

L'association «Le Clos des P'tits Loups» a participé activement au marché de Noël, au trail de Douvres, à la farfouille ainsi qu'à la fête de l'école.

En août, l'une de nos membres a accompagné Mme Didier, salariée de l'association, à la journée d'information sur la restauration collective qui a eu lieu à St. Quentin Fallavier (38), afin de maintenir la cantine aux normes imposées par le législateur

(aménagement, entretien, désinfection, préparation des plats etc.)

L'association assure l'achat des produits d'entretien, toutes les démarches administratives concernant notre salarié (bulletin de paie, assedic, urssaf, médecine de travail, etc.), assurance, les démarches auprès du traiteur, conception et publication des cahiers, bref le fonctionnement général et la coordination dans son ensemble. Des sondages sont effectués régulièrement auprès des villages voisins toujours dans le souci d'améliorer le service. Loin d'être une association loisir, « le Clos des P'tits Loups » est comme une petite entreprise à gérer !

Une permanence est assurée tous les jeudis du 18h30 à 19h30 pour les inscriptions. Cette année nous tentons de mettre en place un achat à la carte pour la garderie avec paiement à l'avance et liberté de choisir ses dates ultérieurement - toujours en prévenant la veille.

Notre première présidente, Florence Theron, est retournée dans son midi natal et nous la remercions pour tout ce qu'elle a fait pour notre association. Nous souhaitons la bienvenue à M. Thierry Thimon qui nous a rejoint cette année et merci à tous les membres du bureau qui donnent leurs temps pour que les enfants du village puissent bénéficier de ce service.





### **Association de Gymnastique Féminine de Douvres**

La nouvelle année a bien démarré. Nous sommes nombreuses et pleines d'entrain. La salle des fêtes sera bientôt trop petite, mais que cela ne rebute pas quelques nouvelles venues qui voudraient entretenir leur forme.

Les séances ont lieu le mercredi soir de 20 heures 30 à 21 heures trente.

### **La Diane des Grangeons**

Après des vacances bien méritées, les répétitions ont repris le 3 septembre 2005. Notre effectif resté stable nous permet d'apprendre deux nouveaux morceaux qui seront au point au printemps 2006.

Notre assemblée générale a eu lieu le 04 octobre 2005 avec une importante participation de tous les musiciens. Nous avons contribué à la cérémonie du 11 novembre.

La Sainte Cécile a été fêtée comme il se doit le 12 novembre. Une fondue savoyarde préparée de main de maître par Claude et Gérard DEMEYER a été servie et une joyeuse ambiance a régné !

Invités le 3 décembre 2005, par le corps des Sapeurs Pompiers de Poncin, nous avons participé à la cérémonie de la Sainte Barbe ce qui a clôturé l'année 2005.

Pour renforcer notre effectif, nous recherchons toujours de nouvelles personnes (musiciens confirmés ou débutants). Nous tenons à préciser que les instruments sont prêtés et que la formation musicale est gratuite.

Nous demandons seulement une cotisation de dix euros pour les adultes et cinq euros pour les enfants et les étudiants.

Les répétitions ont toujours lieu les mardi, à 20 h 30, à la Salle des Fêtes.

**Les membres du bureau et tous les musiciens vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !**



# LIBRE EXPRESSION DES ASSOCIATIONS DE DOUVRES

## SOU DES ECOLES DE DOUVRES



Une nouvelle saison vient de commencer pour l'équipe du sou des écoles 2005-2006, avec un programme très enthousiaste.

Cette année nous sommes particulièrement heureux d'accueillir de nouveaux Douvrois au sein de l'équipe. Bien entendu nous comptons beaucoup sur le soutien et la présence des parents d'élèves pour nous aider aux différentes manifestations du sou des écoles ainsi que du Comité des Fêtes.

Nous pouvons déjà mettre en avant quelques réussites menées avec le sourire et le dynamisme de cette nouvelle équipe « entraînée » par une nouvelle présidente : Marie-Laure TOURNIER.

- les brioches en octobre
- le marché de Noël le 3 décembre 2005
- les paniers garnis et la fête de Noël le 16 décembre 2005, où cette année le Père Noël a été tout particulièrement généreux !

*La Vie du Jour*



## **Club Promenade de Douvres**

### **Le mot du Président**

Vous connaissez sans doute notre club. Souvent, sur le site de Douvres, nous faisons passer des informations. Cette année, nous avons remarqué avec plaisir l'arrivée, en fin de saison, de nouvelles familles installées à Douvres depuis peu de temps.

Nous rappellerons simplement que notre objet est la promenade à pied, mais pas la randonnée dans un style « performance ». Au départ, l'association a été créée pour mieux connaître et apprécier les alentours de Douvres. Petit à petit, nous avons varié les balades, mais toujours dans un esprit familial accessible au plus grand nombre. Nous ne demandons pas de cotisation et ne sommes pas affiliés à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Nous avons demandé à la Mairie un panneau fermé où les associations pourraient mettre des affichettes signalant leurs manifestations. Nous avons également souhaité un emplacement pour installer une carte des alentours de la commune avec quelques parcours balisés.

A notre dernière assemblée générale, nous avons fixé le calendrier 2006 de nos promenades. Les dates figureront dans le calendrier établi par le Comité des fêtes.

***Si vous aimez la marche dans notre belle campagne, Rejoignez-nous***

## ***Le Football-Club***

*En grande forme sur le plan sportif !*

Après une fin de saison 2004-2005 irrésistible, lui permettant d'accéder à la division supérieure (3<sup>ème</sup> division), le FC Douvres a, d'ores et déjà, atteint l'objectif fixé en début de saison 2005-2006, c'est-à-dire le maintien.

L'équipe fait même beaucoup mieux !

En effet, avec seulement une défaite après neuf journées, elle pointe dans les toutes premières places du classement.

La bonne ambiance qui règne au sein des joueurs et de l'équipe dirigeante, un effectif riche avec quelques individualités de bon niveau, l'espoir futur d'un terrain municipal sont des causes ayant pour effet une présence importante aux entraînements et une grande motivation pendant les matchs.

Sportifs et fans de football ou tout simplement Douvrois, venez supporter votre village le dimanche (voir dates et horaires dans les brèves du site de Douvres) !

Autre :

La création d'une équipe vétérans (+35 ans) étant un projet mais ne pouvant se réaliser qu'à condition d'un effectif minimum, les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du président, Monsieur TOURNIER, au 06-08-70-92-26.

En vous attendant nombreux le dimanche, l'équipe des joueurs et l'équipe dirigeante souhaitent une bonne année 2006 à tous les Douvrois !



# CAUSE COMMUNE !

## **Ecole de DOUVRES : accueil des enfants du Mollard et Cozance**

*La délibération du Conseil Municipal du 11 juillet 2005, concernant l'accueil des enfants du Mollard et de Cozance à l'école de Douvres, a fait couler beaucoup de salive...  
Donc quelques explications s'imposent :*

Effectivement, l'école de Douvres accueillait, sans aucune compensation financière, les enfants d'Ambronay habitant dans les quartiers du Mollard et de Cozance. Cette pratique a été entérinée par une délibération du conseil municipal de 1986, qui actait de cette possibilité, tout en prévoyant la réciprocité : il était explicitement dit que les parents de Douvres qui le souhaiteraient, pourraient mettre leurs enfants à l'école à Ambronay.

Cette situation a perduré tant qu'elle ne posait pas de problèmes majeurs, bien que la clause de réciprocité n'ait pratiquement jamais servi, et malgré le surcoût en résultant pour la commune de Douvres (Il faut savoir que le coût moyen par an pour la commune d'accueil d'un enfant scolarisé est de 600 € , soit environ 4000 F).

Depuis plusieurs années la population s'accroît, de même que le nombre d'enfants scolarisés.

**Le fait nouveau** est l'atteinte de la limitation administrative du nombre de personnes pouvant être accueillies dans le bâtiment mairie / école / salle des fêtes.

En effet, la réglementation impose un changement important des normes de sécurité lorsque ce nombre atteint 300 (avec obligation de compter à la fois les enfants de l'école, le personnel scolaire et mairie, l'occupation supposée de la salle des fêtes, de son sous-sol, et des locaux de la mairie).

Or l'adaptation du bâtiment existant aux nouvelles exigences serait quasi impossible ...

**L'évolution en cours, si on ne faisait rien, allait donc conduire au risque d'avoir à fermer l'école de Douvres...**

A noter que le Conseil a veillé à ce que sa délibération ne concerne pas les enfants déjà scolarisés à Douvres, ni ceux dont des frères ou sœurs fréquentent déjà l'école de Douvres, mais seulement ceux des nouvelles familles à venir. Pour la rentrée 2005, ça n'a strictement rien changé.

Quelques chiffres : le nombre d'enfants du Mollard et Cozance scolarisés à Douvres en 1978, 1986, et pendant les années 2000 à 2005 était respectivement de 2, 5, 11, 10, 10, 7, 14 et 13. 11 sont inscrits pour la rentrée 2006

A noter aussi : avant que le conseil municipal de Douvres ne prenne sa délibération, j'avais tenté à plusieurs reprises de rencontrer le maire d'Ambronay et/ou son premier adjoint, afin de discuter du problème qui concerne nos deux communes ... sans succès.

# CAUSE COMMUNE !

## Future bibliothèque



La création d'une cinquième classe a conduit à revoir l'organisation des pièces situées au dessus de la mairie et à supprimer la bibliothèque. Mais heureusement ceci n'est que provisoire. Un permis de construire est déposé pour l'aménagement d'un local au rez-de-chaussée de l'ancienne laiterie, bâtiment récemment acquis par la commune. Les travaux se feront dans l'hiver et Douvres aura bientôt une bibliothèque toute neuve. Nos amis lecteurs pourront retrouver leurs « bouquins » !



Cette année encore, le C.C.A.S. a convié les personnes de soixante six ans et plus - qu'elles soient du village, de Cozance ou du Mollard - à son repas annuel.

Le samedi 15 octobre, un autocar nous a emmenés jusque dans le Valromey. Une température presque estivale, un paysage superbe et un repas gastronomique à la Ferme-Auberge du Plâne sur la commune du Petit Abergement. Que demander de plus ? Une cinquantaine de convives et cinq membres du Conseil Municipal et du C.C.A.S. étaient présents pour passer une agréable journée.

Pour la première fois depuis bien longtemps, nos doyens - *M. Louis GEOFFROY, cent deux ans et demi* et *Mme Angèle MORAND, quatre-vingt-quatorze ans et demi*, ne nous ont pas accompagnés. Ils nous ont manqué ainsi que quelques autres retenus par la maladie.

Avant Noël, les personnes de plus de soixante dix ans absentes ce jour-là, recevront un colis.

Au vu du peu de participants à l'après-midi récréative de janvier 2005, le bureau du C.C.A.S. a décidé de ne pas reconduire cette manifestation.

Le Club de la Babillière a repris ses activités. Les personnes adultes qui souhaitent jouer au scrabble, aux cartes, au rami. peuvent venir à la Salle des Fêtes tous les Mercredi à partir de 14 h30.

Lucette BOURGEOIS.



# CAUSE COMMUNE !

## Révision du Plan Local d'Urbanisme ( PLU)

Une réunion publique d'information s'est tenue, à la salle des fêtes, le 28/11/05. Madame Dally-Martin, urbaniste en charge de la révision du Plan d'Occupation des Sols (désormais Plan Local d'Urbanisme), a exposé les différentes étapes de celle-ci. Elle a aussi rappelé les contraintes extérieures qui limitent la marge de manœuvre des conseillers municipaux.

Depuis avril 2005, plusieurs séances de travail ont été consacrées à l'établissement du « diagnostic » de la commune. Nous en sommes à présent à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document décline les orientations générales retenues sur l'ensemble de la commune pour répondre aux objectifs définis par le Conseil lors de sa décision de réviser le

POS.

Rappel de ces objectifs :

- préserver le caractère rural du village et assurer la pérennité des zones naturelles et des terrains agricoles.
- programmer dans l'espace et dans le temps le développement urbain de la commune en prenant en compte les besoins induits en matière de voirie, de réseaux et structures divers.
- mettre le Plan Local d'Urbanisme en cohérence avec le SCOT BUgey-COtière-Plaine de l'Ain, le schéma de secteur de l'agglomération ambarroise, le Plan de Prévention des Risques de Douvres et les enjeux relevés en 2005

Lors de chaque réunion publique du conseil municipal, le point est fait sur l'avancement du plan d'urbanisme. L'information est transmise dans le compte-rendu affiché sur les panneaux dans la commune et sur le site de Douvres. Les documents sont à disposition à la mairie, vous êtes vivement invités à venir les consulter.



## Déchets : Des lingettes pas si nettes.

C'est une révolution ménagère que ce carré de polyester ou viscosse baptisé « lingette » qui a libéré 56% des foyers allergiques à la serpillière ou au chiffon.

Le hic, cette lingette n'a pas que des avantages, elle contribue à augmenter le volume de déchets qui est actuellement de 360 kg par an et par personne.

Les Français en consomment à eux seuls les 2/3 du marché européen soit un chiffre d'affaires de 175 millions d'euros pour les fabricants.

Pour nous, utilisateurs de ce « nettoie-tout » il représente 23 kg en plus par an et un coût annuel de 555 € au lieu de 35 €.

En France, 4 foyers sur 10 en utilisent 7 par semaine, soit 25 fois plus que les Anglais.

D'autre part, ne pouvant être recyclées elles partent dans nos WC et contribuent à détériorer les pompes des stations.

Pour Douvres, les pompes de la station de relevage des Ardans se bloquent souvent et celles de la station de l'Aviation ont déjà dû être changées.

Ceci a une incidence sur nos impôts.



### Magasin sur la Place : première bougie

Sur la place de la Babillière, depuis de très nombreuses années, vous trouvez un bar et, depuis tout juste un an, un commerce multi-services. Vous ne pouvez pas le manquer : sa façade en pierres rejointoyées attire le regard. Vous y achèterez du pain artisanal, des journaux, des produits laitiers, des fruits et légumes et de l'épicerie variée.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :  
matin de 7 h 30 à 12 h 30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche ;  
après-midi de 16 h à 19 h, les mardi et jeudi.

Ce commerce est « le vôtre », il vous appartient de le faire vivre.



### Animations pour les enfants ...

Pour la deuxième année consécutive, "Dessine-moi Douvres..." a réuni vingt sept artistes en herbe le Dimanche 10 Juillet 2005. Vous pouvez admirer les oeuvres des lauréats des premiers prix sur la couverture de votre bulletin.

Pendant les vacances de la Toussaint, une quinzaine d'enfants ont participé à l'atelier de travaux manuels. Ils ont fabriqué des objets qui ont été vendus au Marché de Noël. Le bénéfice obtenu sera affecté à l'aménagement du parc du Clos Buisson. Ils ont aussi préparé un spectacle de marionnettes. La confection des marionnettes, le scénario et la mise en scène, ont été réalisés par les enfants. Ce fut un réel succès !

Un grand merci à France Kermer qui a animé toutes ces activités avec son enthousiasme habituel !

### Les Douvrois se distinguent :



Le 6 décembre lors de la cérémonie de remise des prix aux élèves du CECOF Chloé Balain est montée sur le podium, car elle avait obtenu la meilleure moyenne au bac « Vente, action marchande ».

Le 21 octobre s'est tenue la soirée "Gala des sports d'Ambérieu". A cette occasion plusieurs Douvrois ont été à l'honneur : Thibaut Brunellière (échecs), Sean et Pierre Bogreau (badminton), Fabien Provent et Alice Hugonnet (athlétisme), Anne Ruelen (marathon), Damien Brethoux et Jérôme Bellaton (cyclisme), Oriane Gassies (rock acrobatique).

La municipalité leur adresse ses plus vives félicitations.

Lors de cette soirée fut également félicité l'organisateur du tournoi de rugby "Marc Reymond" :

**M. ROGER GROS.**

Ce Douvrois bien connu qui de tout temps oeuvra (et œuvre encore) pour le sport, le rugby en particulier, a reçu le 15 décembre 2005 des mains de M. le Préfet de l'Ain la médaille d'or de la Jeunesse et Sports. Toutes nos plus vives félicitations Roger !



## *Un adjoint s'en va, une autre arrive !*

*En 2001, après que les douvriens aient accordé leur confiance à notre équipe municipale, c'est avec enthousiasme que j'ai accepté le poste de maire adjoint, chargé de la communication et du budget. Cette délégation impliquait des tâches et donnait lieu à une indemnisation. Aujourd'hui, pour des raisons professionnelles et personnelles, je ne peux plus consacrer assez de temps à ce travail. Ne jugeant pas concevable de conserver la rétribution sans assumer pleinement la tâche, j'ai préféré donner ma démission.*

*Toutefois, j'ai toujours à Douvres des attaches économiques et affectives et je suis fier de travailler dans ce Conseil. Je resterai donc conseiller municipal d'autant que, lorsque l'on a sollicité le suffrage des électeurs et reçu leur confiance, je n'imagine pas que l'on refuse d'assumer les fonctions pour lesquelles on a été élu.*

*Je continuerai donc à apporter ma contribution au Conseil, et en particulier aux finances, et c'est Lucette Bourgeois qui, à l'unanimité, assumera la tâche de maire adjoint à la communication et aux relations avec les associations. C'est une belle et juste reconnaissance pour une conseillère qui, depuis tant d'années, œuvre pour la commune.*

Jean Jacques ROCHE



### **Mobylettes, bruits de voisinage, aboiements de chiens... Le bruit, est aujourd'hui considéré comme une véritable "pollution" sonore.**

Tel bruit accepté par celui-ci est insupportable à tel autre, chacun réagit à sa façon, selon ses habitudes de vie, sa personnalité, sa tolérance. Souvent ce ne sont pas les bruits les plus forts qui sont les plus gênants, certains bruits auxquels on ne porte pas attention sont stressants pour celui qui les subit trop régulièrement.

Bien sûr des règles existent, nous avons tous en tête la limite légale de 22 heures jugée raisonnable pour cesser tout bruit. Nous savons aussi que jamais il n'y aura un garde champêtre derrière chaque citoyen. Alors, une fois encore, c'est au civisme que nous faisons appel en rappelant quelques règles de bon voisinage.

Chacun peut respecter un minimum de précautions en se souvenant que la tranquillité est un droit reconnu à chacun :

- Savoir être discret. Eviter de gêner le voisinage par des bruits provenant de chez soi comme ceux d'une chaîne hifi, d'une télé...

- Se souvenir que tout bruit annoncé est mieux toléré : prévenir les voisins en cas de festivités exceptionnelles est souvent un gage de courtoisie apprécié.

- Effectuer ses travaux dans les horaires prévus par l'arrêté municipal, mais en tenant aussi compte des spécificités de vie de ses voisins.

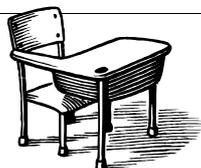
- Faire attention à son chien.

Et puis, nous avons la chance de vivre dans un village où, en principe, nous connaissons nos voisins. En cas de désagrément, il est toujours bon d'essayer de s'arranger à l'amiable.

Nous finirons par une note particulière à l'attention des possesseurs de cyclomoteurs débridés.

Attention à ces deux-roues qui causent de véritables nuisances sonores. Qu'il s'agisse d'une mobylette, d'un scooter ou d'une moto, si le moteur est débridé ou le pot d'échappement non homologué, le conducteur est en infraction. Il risque une contravention et la législation prévoit même que ce véhicule soit immobilisé. A noter également que le gonflement d'un moteur peut entraîner, en cas d'accident, la non prise en charge par l'assurance.

# CAUSE COMMUNE !



## Création d'une cinquième classe

Les effectifs de l'école augmentent : 111 élèves en septembre 2005, répartis en 5 classes. Et qui dit cinq classes, dit aussi bureau pour le directeur de l'école et salle pour les différents intervenants, les visites médicales, le psychologue scolaire... Des travaux ont été réalisés dans l'ancien appartement situé au dessus de la mairie pendant l'été dernier. Du matériel a été acheté et tout était prêt pour la rentrée.



## Sécurité

Devant l'accroissement de la vitesse de certains « fous du volant » la municipalité a été amenée, comme prévu, à adopter un projet pour sécuriser les entrées de village.

La 1<sup>ère</sup> tranche sera engagée côté sud-ouest sur le CD36a dit « Chemin Neuf ».

Elle consistera en la réalisation de bandes sonores, puis d'un plateau surélevé au carrefour de la Croix des Villes, ceci pour casser la vitesse et permettre aussi aux cars scolaires de s'arrêter au retour d'Ambérieu.

Dans le sens Douvres/Ambérieu, un arrêt avec abri-bus sera créé ainsi qu'un emplacement pour les bennes à verres, sur la portion de terrain acheté récemment par la commune.

La route, depuis les bandes sonores jusqu'au plateau surélevé, sera séparée par un îlot central. Un trottoir côté gauche sera aménagé pour les piétons jusqu'au four du chemin du Château. Vers ce four, le virage sera aménagé par des îlots franchissables et l'écoulement des eaux de la route repris jusqu'au ruisseau.

Les études et les plans joints, adoptés par le Conseil Municipal, représentent près d'un an de travail avec la DDE.

Dans le même esprit de sécurité, des bandes blanches et des passages piétons ont déjà été tracés sur la route d'Ambronay pour permettre aux enfants de l'école d'aller s'ébattre en toute tranquillité sur l'aire de loisirs. Cette portion de route sera aménagée ultérieurement par la création d'un trottoir après la réfection des réseaux d'eaux pluviales .

D'autre part, le récupérateur d'eaux de pluie du chemin de Reilleux sera reprofilé.

Malgré tous ces aménagements, restons vigilants et modérons notre vitesse car n'oublions pas que les réactions des enfants sur la route sont imprévisibles.

### Coupes affouagères

**Sur proposition de la commission bois et chemins, la commune va organiser une coupe affouagère à Taponnet en 2006. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 mars, les coupes interviendront à partir d'octobre.**



## SECURITE A VELO



**Bien sûr tout le monde le sait ! Mais rappelez le à vos enfants !**

Chaque année, plusieurs milliers de cyclistes sont blessés ou tués accidentellement sur la route. Respectez scrupuleusement le code de la route.

***Vos enfants roulent à bicyclette. Enseignez leur les mesures de sécurité.***

### · Équipements du cycle et du cycliste

Certains équipements de sécurité sont obligatoires, quel que soit le type de cycle (de ville, tout-terrain, etc.) :

- **Éclairage** : un feu avant éclairant et un feu arrière rouge.
- **Signalisation sonore** audible à 50 mètres au moins (timbre, avertisseur, grelot, etc.).
- **Signalisation visuelle** : catadioptres réfléchissants, un rouge à l'arrière, un orange sur chaque pédale et deux visibles latéralement.
- **Freinage** : chaque roue doit être équipée d'un dispositif de freinage.

Certains équipements sont facultatifs mais conseillés, voire indispensables :

- **Casque**.
- **Vêtements clairs** munis de bandes réfléchissantes.
- **Plaque de propriété** portant votre nom et adresse.

### ***En agglomération. (Et même à Douvres !)***

Positionnez-vous clairement sur la chaussée, ne zigaguez pas notamment entre les voitures.

Anticipez vos mouvements et ceux des autres véhicules.

Gardez vos distances (un mètre minimum par rapport aux autres). Surveillez les mouvements des voitures pour prévoir tout virage ou démarrage. Affirmez vos intentions en prenant votre place sur la chaussée et tendez le bras pour indiquer que vous allez tourner (surtout à gauche).

Ne rasez pas les trottoirs ou les voitures en stationnement. Attention aux portières qui s'ouvrent, aux voitures qui déboîtent d'un stationnement ou d'une file, aux personnes qui débouchent entre deux véhicules.

A une intersection, faites-vous voir. Ne vous arrêtez pas le long d'un camion ou d'un bus, en dehors du champ de vision du conducteur.

Respectez les piétons.

### ***Sur la route. (Sur les routes d'Ambérieu ou d'Ambronay par exemple !)***

Sur la chaussée, roulez à une distance suffisante du bord, pour éviter ornière ou gravillons. Dans les virages, serrez au maximum à droite, une voiture ne vous voit qu'au dernier moment.

En groupe, passez en colonne par un, en cas de dépassement par un véhicule.

Évitez les routes à grande circulation et les déplacements de nuit.

## ***Les principales actions de la Communauté de Communes en 2005***

*Forte de ses trente trois communes et de ses cinquante six mille habitants, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (C.C.P.A.) tire ses ressources de la taxe professionnelle qu'elle perçoit depuis 2003 en lieu et place des communes. C'est donc une communauté de communes dite à Taxe Professionnelle Unique dont le taux (7,94 %) est le plus bas du département pour les intercommunalités de même espèce. Elle perçoit également la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui finance une partie de ce service.*

*Les compétences qui lui ont été déléguées par les communes sont limitatives, et elle est la seule à pouvoir les exercer.*

*Au titre du **développement économique** (sa première compétence), la C.C.P.A. a cette année acquis neuf hectares de terrain à Meximieux, qu'elle destine à la création de zones d'activités à usage industriel, artisanal et commercial. Elle s'est engagée aussi, pour le même objectif, dans l'acquisition d'une quinzaine d'hectares à Château-Gaillard et d'une cinquantaine à Ambérieu-en-Bugey.*

*En termes d'environnement, elle a rempli sa mission en effectuant directement la collecte de tous les déchets des ménages, en gérant ses cinq déchetteries et en organisant, dans le cadre d'un syndicat plus vaste (ORGANOM), le traitement de ses déchets. Les principaux faits marquants de l'année sont la quasi-stabilisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et l'instauration, dans le but de réserver cet usage aux seuls habitants de son territoire, de cartes individuelles d'accès aux déchetteries.*

*Pour être en conformité avec la loi, et pour essayer d'organiser mieux un phénomène difficilement contrôlable, la C.C.P.A. a défini en 2005 trois sites de **stationnement des gens du voyage** qu'elle devra aménager dans les prochains mois.*

*Elle a posé les premiers principes d'un recrutement de gardes champêtres à vocation rurale.*

*Elle a, modestement mais efficacement, apporté **son aide financière** aux clubs sportifs les plus méritants, aux festivals culturels les plus marquants, aux associations d'insertion les plus dynamiques et à trois écoles des jeunes sapeurs-pompiers.*

*Elle a versé un **fonds de concours** substantiel au centre nautique d'Ambérieu-en-Bugey dont le rayon d'action déborde cette ville, ainsi qu'aux crèches dont la mise en place s'effectue dans les trois chefs-lieux de cantons.*

*Enfin elle a redistribué à l'ensemble des communes et notamment aux plus pauvres, dans le cadre d'une **dotation de solidarité**, plus de deux millions d'euros que les communes utilisent dans une totale liberté.*

*En 2005, outre le travail des commissions, le Conseil Communautaire qui regroupe les soixante huit délégués des communes s'est réuni quatre fois, et le Bureau composé, autour du Président, de quinze membres, dix fois.*

# **ETAT-CIVIL**

## **NAISSANCES :**



Lyllian RIVIERE	14 août 2005
Louna RODRIGUEZ-MOINE	22 septembre 2005
Jérémy Alexandre VAUQUELIN	06 octobre 2005
Logan Michel Patrick MARTINEZ	18 octobre 2005
Arthur BARRIER	14 novembre 2005

## **DECES :**



Paulette QUATRE épouse WICART	24 juin 2005
Jacques Gratien FAVIER	22 juillet 2005

## **MARIAGES :**

Stéphane CERVESATO et Annie Edith FORIN	16 juillet 2005
Marc VILLEMINOZ et Brigitte RIBOREAU	20 août 2005





## **DECHETS**

**C'EST POURTANT FACILE DE FAIRE UN GESTE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT :**

**Déchets recyclables :** sacs jaunes.

Les collectes ont lieu un lundi sur deux ou le mardi si le lundi est férié.

**Déchets non recyclables :** sacs noirs.

Les collectes ont lieu le mercredi matin ou le jeudi si le mercredi est férié.

**Sortons nos poubelles la veille au soir, pas plusieurs jours avant.  
Cela ne fait la joie que des chats et chiens errants !**



**La déchetterie intercommunale !**

**Horaires d'ouverture :**

**Du 1 Avril au 30 Septembre :**

**du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h**

**le dimanche de 8 h 30 à 12 h (sauf jours fériés)**

**Du 1 Octobre au 31 Mars :**

**du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h**

**le dimanche de 8 h 30 à 12 h (sauf jours fériés)**

**Rappel : l'accès à la déchetterie se fait sur présentation d'une carte distribuée par la Mairie à ceux qui en ont fait la demande.**